



PROCEDURE D'ORIENTATION

publié le 03/02/2020 - mis à jour le 10/02/2020

A l'attention des parents d'élèves de 3ème :

La procédure d'orientation pour l'après 3ème change cette année : vous avez à la renseigner via les téléservices. Connectez-vous et complétez du 03 février jusqu'au 17 février

Portfolio



Document joint

 [guide_tele-service_orientation_3e_accompagnement_familles](#) (PDF de 10.3 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.